

Rapport sur la réunion ministérielle Assemblée législative du Nunavut

Date : 9 décembre 2016

Titre : Réunion des premiers ministres, Changements climatiques

**Ministère
d'origine :** Exécutif et Affaires intergouvernementales

Participant : Premier ministre Peter Taptuna

Sujet :

Le premier ministre Justin Trudeau a organisé une réunion des premiers ministres (RPM) pour mettre la dernière main au Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques.

Mise en contexte :

La RPM est une réunion des premiers ministres provinciaux et territoriaux, et du premier ministre canadien. Il s'agit de la troisième rencontre du genre organisée par le premier ministre Justin Trudeau. La première s'est tenue le 23 novembre 2015 à Ottawa et la seconde, le 3 mars 2016.

En plus des premiers ministres, le premier ministre Justin Trudeau avait également invité les représentants de l'Assemblée des Premières Nations, de l'Inuit Tapiriit Kanatami et du Ralliement national des Métis, en plus de représentants autochtones régionaux des provinces et territoires pour la séance de la matinée. James Eetoolook, le président par intérim de la Nunavut Tunngavik Inc., et Stanley Anablak, le président de la Kitikmeot Inuit Association, ont participé à la réunion à titre de représentants régionaux pour le Nunavut. La seconde séance de la réunion s'est déroulée en présence des premiers ministres seulement.

Sommaire de la réunion :

Les premiers ministres ont réussi à mettre la dernière main au Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. À l'exception du Manitoba et de la Saskatchewan, tous ont signé l'entente-cadre.

Le Cadre pancanadien vise à bâtir sur les initiatives des gouvernements provinciaux et territoriaux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et à préciser les secteurs offrant des possibilités de croissance propre.

Le Cadre décrit les mesures prioritaires que les gouvernements mettront en place pour faire croître l'économie tout en réduisant les émissions de GES. Parmi ces mesures, mentionnons :

- Mettre au point de nouveaux codes du bâtiment pour faire en sorte que les nouveaux édifices consomment moins d'énergie, ce qui se traduira par des économies pour les ménages et les entreprises à l'avenir.
- Déployer un plus grand nombre de bornes de recharge électriques pour encourager l'utilisation de véhicules « zéro émission ».
- Accroître les réseaux d'électricité propre, encourager les interconnexions grâce aux réseaux intelligents pour se débarrasser de la dépendance au charbon et pour favoriser une utilisation plus efficace des sources d'électricité existantes et stimuler le recours aux énergies renouvelables.
- Réduire les émissions de méthane provenant du secteur gazier et pétrolier.
- Protéger et favoriser le stockage du carbone dans les systèmes naturels comme les forêts, les milieux humides et les terres agricoles.
- Donner l'exemple au public et réaliser d'importantes réductions des émissions générées par les activités gouvernementales.

Les premiers ministres ont convenu d'agir pour stimuler l'adaptation aux changements climatiques et renforcer la résistance au climat, reconnaissant que les collectivités indigènes et nordiques vivant dans les régions côtières font face à des défis particuliers. Dans le but de soutenir ces efforts, le gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces et les territoires, investira dans les infrastructures vertes, le transport public ainsi que dans les technologies propres et l'innovation. Ces gestes viseront, entre autres, à aider les peuples autochtones ainsi que les collectivités éloignées et nordiques afin qu'ils réduisent leur dépendance au pétrole en les reliant aux grands réseaux électriques, et en procédant à l'implantation de systèmes d'énergie renouvelable.

Les premiers ministres ont convenu de recevoir un rapport sur les progrès de la mise en œuvre l'an prochain, et chaque année par la suite. Plus encore, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travailleront de concert pour entreprendre un examen du prix du carbone, lequel sera complété d'ici le début de 2022. Un rapport intermédiaire sera déposé en 2020. Il sera examiné et évalué par les premiers ministres.

Les premiers ministres ont également approuvé l'annexe de chaque province et territoire au Cadre pancanadien. L'annexe du Nunavut reconnaît les actions clés déjà mises de l'avant pour réduire ses émissions de GES et atténuer les effets des changements climatiques. L'annexe du Nunavut reconnaît également les conditions uniques du territoire et force le gouvernement du Canada et celui du Nunavut à travailler de concert pour évaluer les conséquences de la taxation du carbone sur l'économie, les collectivités et les habitants du territoire, notamment les coûts de l'énergie. La collaboration portera également sur l'élaboration commune de solutions.

De plus, l'annexe du Nunavut stipule que, pour faire face aux changements climatiques et assurer une croissance propre, le gouvernement du Nunavut et celui du Canada ont l'intention de collaborer dans les domaines prioritaires suivants :

- Une évaluation de la faisabilité technique et économique d'installer des centrales électriques hybrides dans les localités nunavoises. Une production hybride d'électricité réduirait de manière appréciable les émissions tout en assurant que les collectivités isolées du Nunavut peuvent compter sur un approvisionnement en électricité fiable.
- L'élaboration d'un programme de rénovation afin d'améliorer l'efficacité énergétique des logements publics et privés. Les investissements dans des logements surs et énergétiquement efficaces représentent une composante essentielle pour l'avènement de communautés fortes et résilientes dans l'Arctique.

Le gouvernement du Nunavut et celui du Canada travailleront également de concert pour évaluer les implications d'un prix du carbone au Canada sur le coût de la vie au Nunavut. C'est là un élément important dans l'élaboration de la politique à venir.

Comme le décrit l'indice de référence du gouvernement fédéral, la totalité des revenus provenant de la taxe sur le carbone demeurera au Nunavut.

Prochaines étapes :

Le gouvernement du Nunavut travaillera avec celui du Canada à l'élaboration d'une stratégie pour la mise en œuvre du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques.

Une réunion des premiers ministres aura lieu dans un an pour évaluer les avancées du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques.

Pièces jointes :

Annexe du Nunavut au Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques :

Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques :
<https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/cadre-pancanadien.html>

Communiqué des premiers ministres concernant la réunion du 9 décembre 2016 :
<http://www.pm.gc.ca/fra/nouvelles/2016/12/09/communiqu-e-des-premiers-ministres>

Annexe du Nunavut

Les principales mesures à ce jour

Les principales mesures prises jusqu'à maintenant ou en voie d'élaboration au Nunavut incluent:

Mise à niveau visant l'efficacité énergétique

Le Programme d'amélioration écoénergétique du Nunavut a été mis à l'essai à Iqaluit en 2007. Il visait tous les édifices appartenant au gouvernement du Nunavut à Iqaluit. L'investissement ponctuel dans le projet de 12,8 M\$ a produit des économies annuelles de plus de 1,6 M\$ et une réduction des émissions de GES de 1 594 tonnes.

En combinaison avec la conversion de trois de nos édifices à la récupération de chaleur résiduelle, notre niveau de réduction des GES s'élève à environ 4 100 tonnes, ce qui équivaut à environ 20% des émissions totales de ces édifices.

Élaboration d'une stratégie d'adaptation aux changements climatiques

Le document stratégique intitulé *Upagiatavut* a été publié en 2011. Il sert de cadre de référence sur les impacts des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci au Nunavut. (http://climatechangenunavut.ca/sites/default/files/3154-315_climate_english_reduced_size_1_0.pdf).

Banque de données sur les changements climatiques

Le gouvernement du Nunavut développe et utilise la technologie de l'information pour centraliser et accroître l'accès aux renseignements sur les changements climatiques, notamment des données sur le pergélisol et des cartes des risques géomorphologiques. Les renseignements sont utilisés aux fins d'amélioration de la planification de l'infrastructure et d'atténuation des effets des changements climatiques à l'échelle du Nunavut.

Secrétariat des changements climatiques

Le gouvernement du Nunavut est en voie d'établir un Secrétariat des changements climatiques (SCC), qui servira de point central au sein du gouvernement pour se pencher sur les enjeux d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ceux-ci.

Recours aux mécanismes de marché et tarification du carbone

Le gouvernement du Nunavut reconnaît le rôle de la tarification du carbone dans le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. Prenant

en compte le contexte spécifique du Nunavut, le gouvernement du Canada, et le gouvernement du Nunavut travailleront ensemble pour développer des solutions et évaluer les incidences d'une tarification du carbone sur ce territoire, son économie, ses collectivités et sa population, incluant les coûts de l'énergie.

De plus, le gouvernement du Nunavut et le gouvernement du Canada évalueront ensemble les impacts d'une tarification du carbone au Canada sur le coût de la vie au Nunavut. Il s'agira d'un enjeu important du développement prochain de politiques.

Tel que souligné dans l'approche fédérale en matière de tarification de la pollution par le carbone, la totalité des revenus sera retournée au gouvernement du Nunavut.

Occasions de partenariat et de collaboration en matière de croissance propre et de changements climatiques

Le Nunavut et le gouvernement du Canada ont l'intention de collaborer dans les domaines prioritaires suivants pour lutter contre les changements climatiques et favoriser une croissance propre :

Le Nunavut et le gouvernement du Canada évalueront la faisabilité économique et technique de l'électrification des collectivités du Nunavut au moyen de systèmes hybrides de production d'électricité. Les systèmes hybrides de production d'électricité permettraient de réduire considérablement les émissions contribuant au réchauffement de la planète tout en assurant que les collectivités isolées du Nunavut disposent d'une source d'énergie fiable.

Le Nunavut et le gouvernement du Canada travailleront ensemble pour élaborer un programme de mise à niveau afin d'accroître l'efficacité énergétique des logements publics et privés. Des investissements dans des logements sécuritaires et écoénergétiques constituent un élément clé de la formation de collectivités dynamiques et résilientes dans l'Arctique.